

En Corse, les présidentielles et législatives du printemps 2007 et surtout les municipales de mars 2008 ont attiré l'électorat. L'abstention sur l'ensemble des scrutins est parmi les plus faibles de France. En 2007, les élections ont été plus mobilisatrices que cinq ans auparavant. Et, à l'inverse de 2002, les votants se sont davantage impliqués pour les présidentielles que pour les législatives. En 2008, l'île se positionne en tête des régions françaises pour la participation aux municipales. Globalement, les jeunes ont moins voté que leurs aînés. Toutefois, ils se sont rendus plus souvent aux urnes en Corse qu'au niveau national.

Hervé BENETREAU
Isabelle TOURTIN

www.insee.fr



Participation électorale en 2007 et 2008

Les Corses aiment élire leur maire

Au printemps 2007 et en mars 2008, les Français ont été appelés aux urnes pour les élections présidentielles, législatives et municipales. En Corse, les électeurs ont été assez assidus : 43 % d'entre eux ont voté à tous les tours de ces élections. Ce taux place l'île au 11^e rang des régions les plus mobilisées.

Les électeurs insulaires ont aussi fait preuve d'un sens civique plus développé qu'ailleurs. Seulement 6 % n'ont voté à aucun tour de ces trois rendez-vous électoraux, situant la Corse à la deuxième place derrière la Franche-Comté pour l'abstention systématique la plus faible.

La Corse, bonne élève

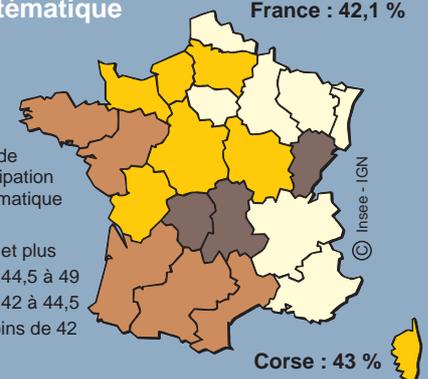
Comportements des électeurs sur l'ensemble des scrutins de 2007 et 2008 par région

Participation systématique

France : 42,1 %

Taux de participation systématique %

- 49 et plus
- de 44,5 à 49
- de 42 à 44,5
- moins de 42

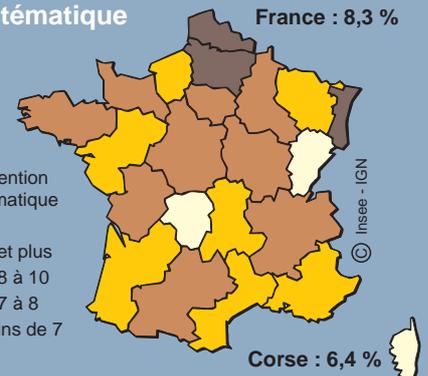


Abstention systématique

France : 8,3 %

Taux d'abstention systématique %

- 10 et plus
- de 8 à 10
- de 7 à 8
- moins de 7



Source : Insee, Enquêtes de participation électorale 2007 et 2008.

Législatives : comportement électoral similaire en Corse et au niveau national

Participation électorale par scrutin en 2007 et 2008 (%)

	Corse	France
Présidentielles 2007		
Participation systématique	72,2	80,8
Vote par intermittence :	13,6	9,0
Vote au 1 ^{er} tour	4,8	4,5
Vote au 2 nd tour	8,8	4,5
Abstention systématique	14,2	10,2
	100,0	100,0
Législatives 2007		
Participation systématique :	56,6	53,2
Vote aux 2 tours	39,0	40,8
Vote au 1 ^{er} tour et pas de 2 nd tour	17,6	12,4
Vote par intermittence :	13,4	15,0
Vote au 1 ^{er} tour (si 2 tours)	3,6	7,8
Vote au 2 nd tour (si 2 tours)	9,8	7,2
Abstention systématique	30,0	31,8
	100,0	100,0
Municipales 2008		
Participation systématique	76,0	63,6
Vote aux 2 tours	28,8	22,6
Vote au 1 ^{er} tour et pas de 2 nd tour	47,1	41,0
Vote par intermittence	3,8	5,4
Vote au 1 ^{er} tour (si 2 tours)	1,7	3,0
Vote au 2 nd tour (si 2 tours)	2,1	2,4
Abstention systématique	20,3	31,0
	100,0	100,0

Source : Insee, Enquêtes de participation électorale 2007 et 2008.

● Participation en nette hausse par rapport à 2002

En 2007, les Français ont ainsi été conviés à élire leur président et leurs députés. A cette date, quelque 200 000 Corses étaient inscrits sur les listes électorales. Près de neuf sur dix ont participé à au moins un tour de scrutin de ces élections. La participation électorale en Corse a nettement progressé par rapport à 2002. En effet, 49 % des électeurs insulaires ont voté à tous les tours de ces deux élections, contre 38 % en 2002. L'île se positionne ainsi au 15^e rang des 22 régions métropolitaines. Le Limousin enregistre la participation la plus importante, 60 % des électeurs ayant participé à tous les scrutins possibles.

La Corse compte également moins d'abstentionnistes qu'en 2002 : 10 % des électeurs ont systématiquement boudé les élections présidentielles et législatives, contre 16 % cinq ans auparavant. Malgré ce sursaut civique, l'île occupe le 6^e rang des régions où l'abstention est la plus fréquente.

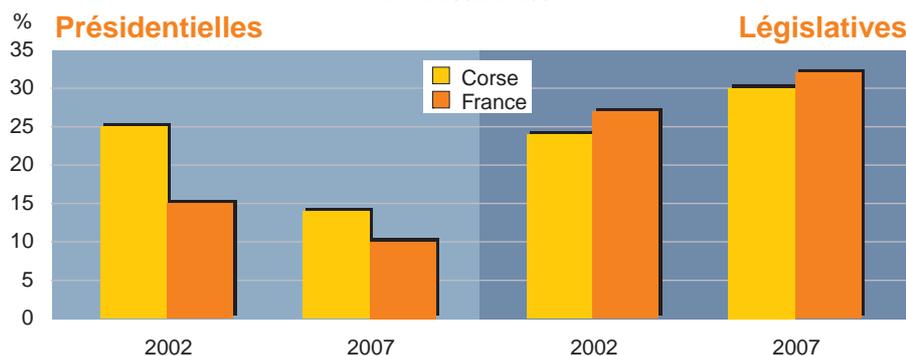
Contrairement à 2002, les électeurs corses se sont plus fortement mobilisés pour les présidentielles que pour les législatives, adoptant ainsi un comportement similaire à celui de l'ensemble des Français. Sur l'île, 86 % des inscrits ont voté au moins une fois aux présidentielles contre 70 % pour les législatives (dans les deux cas, 75 % en 2002). Au niveau national, les électeurs continuent de privilégier les présidentielles : 90 % d'entre eux ont participé à au moins un tour de ce scrutin contre 68 % pour les législatives (respectivement 85 % et 73 % en 2002).

● Forte mobilisation pour les présidentielles

Aux élections présidentielles de 2007, seulement 10 % des Français ont boudé les deux tours, contre 15 % en 2002. Dans l'île, l'abstention a nettement diminué, passant de 25 % en 2002 à 14 % en 2007. Néanmoins, la Corse conserve, comme en 2002, le plus fort taux d'abstention systématique aux élections présidentielles, suivie par l'Alsace (13 %). La Franche-Comté enregistre l'abstention la plus faible, 7 % des électeurs s'étant abstenus aux deux tours. Par ailleurs, le vote systématique s'inscrit en hausse en Corse : 72 % des insulaires ont voté à chaque tour des présidentielles contre 53 % en 2002. Dans l'île, le second tour des présidentielles a été beaucoup plus mobilisateur que le premier. Le taux de participation a ainsi gagné 4 points entre les deux votes, alors qu'il est resté stable au niveau national.

En Corse, forte baisse de l'abstention aux présidentielles

Evolution du taux d'abstention systématique aux présidentielles et législatives entre 2002 et 2007



Source : Insee, Enquêtes de participation électorale 2002 et 2007.

Les législatives ont en revanche moins attiré les électeurs de 2007. En Corse, leur taux de participation à au moins un tour a baissé de 16 points par rapport aux présidentielles (22 points au niveau national). Cependant, contrairement aux présidentielles, les élections législatives ont fait l'objet d'une abstention systématique un peu inférieure à celle enregistrée au niveau national : 30 % des électeurs corses ne se

sont pas du tout déplacés pour élire leurs députés contre 32 % en France métropolitaine. L'île se positionne ainsi à la 8^e place parmi les régions françaises les moins abstentionnistes. L'abstention systématique aux législatives a toutefois progressé par rapport à 2002. Le moindre attrait pour ces élections s'observe également au niveau national.

● La Corse en tête pour la participation aux municipales

Les électeurs s'impliquent généralement plus fortement dans l'île pour les scrutins locaux. Cela s'est confirmé aux élections municipales de mars 2008. En effet, 76 % de l'électorat insulaire a voté systématiquement à ces élections. La Corse se positionne ainsi à la 1^{ère} place des régions françaises, se situant 12 points au-dessus de la moyenne nationale. De même, elle enregistre l'abstention systématique la plus basse de France.

En Corse, la participation systématique a été plus fréquente qu'aux présidentielles. Cependant, l'abstention systématique a été plus élevée aussi.

Les Corses se sont exprimés par un vote ciblé, privilégiant les élections des conseillers municipaux. En effet, 35 % des électeurs qui se sont abstenus pour les présidentielles et les législatives ont opté pour un vote systématique aux municipales. Au niveau national, seulement 9 % des électeurs ont adopté le même comportement.

● Les jeunes davantage mobilisés dans l'île qu'au niveau national

A l'image de l'ensemble de la France, le vote systématique en Corse croît globalement avec l'âge pour l'ensemble des scrutins. Les jeunes de 18 à 29 ans se sont moins déplacés aux urnes que leurs aînés, quelle que soit l'élection. Les électeurs corses de 65 ans et plus ont davantage voté que les autres, lors des scrutins de 2007. Aux municipales de 2008, leur participation est légèrement inférieure à celle des 30-64 ans. Les comportements électoraux selon l'âge sont globalement similaires sur l'île et sur le continent, à l'exception des jeunes. En effet, en Corse, les électeurs de 18 à 29 ans ont été beaucoup plus assidus qu'au niveau national. Leur participation systématique aux présidentielles et législatives cumulées est supérieure à celle des jeunes continentaux. De même, ils se sont beaucoup plus fortement mobilisés aux municipales : 65 % ont voté à tous les tours contre 39 % en moyenne nationale.

Les jeunes électeurs ont également adopté des comportements abstentionnistes différents selon les scrutins. A l'image de leurs aînés, les insulaires ont davantage boudé les élections de 2007 (16 % contre 12 % en métropole). Inversement, ils se sont nettement moins abstenus aux municipales de 2008 (34 % contre 54 %).

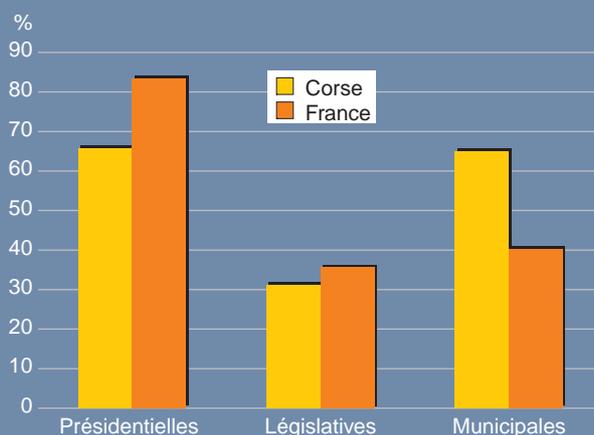
La mobilisation des nouveaux inscrits pour les présidentielles plus faible en Corse que sur le continent

La fin de l'année 2006 a connu une intense campagne d'inscriptions sur les listes électorales. En Corse, les nouveaux inscrits représentent 1,8 % du corps électoral contre 3,4 % en métropole. Ces nouveaux inscrits se sont plus fortement mobilisés pour les présidentielles que pour les autres scrutins. Dans la région, 74 % ont participé à cette élection contre 94 % au niveau national. Ils sont 66 % à avoir voté aux deux tours (83 % au niveau national). Contrairement au niveau national, les nouveaux inscrits Corses ont été moins assidus que les électeurs enregistrés avant 2006 sur les listes électorales.

A l'image de l'ensemble de la France, les nouveaux inscrits ont boudé les élections législatives. En effet, seulement 38 % d'entre eux ont participé à cette élection (52 % au niveau national). En Corse comme en France, ils ont moins participé à l'élection des députés que les électeurs déjà inscrits. Par ailleurs, le nouvel électoral qui a voté par intermittence s'est essentiellement déplacé pour le second tour, que ce soit pour l'élection présidentielle ou législative.

Les Corses qui s'étaient inscrits sur les listes électorales à l'occasion des élections présidentielles 2007 ne se sont pas contentés de participer à l'élection du chef de l'État. Ils ont également voté dans les mêmes proportions pour les municipales de 2008. Ainsi, 65 % d'entre eux ont voté de manière systématique pour les municipales, contre 40 % en moyenne nationale.

Taux de participation systématique des nouveaux inscrits selon l'élection



Source : Insee, Enquêtes de participation électorale 2007 et 2008.

Définitions

Taux de participation : nombre de personnes ayant voté, rapporté à celui des inscrits.

Taux d'abstention : nombre de personnes n'ayant pas voté, rapporté à celui des inscrits.

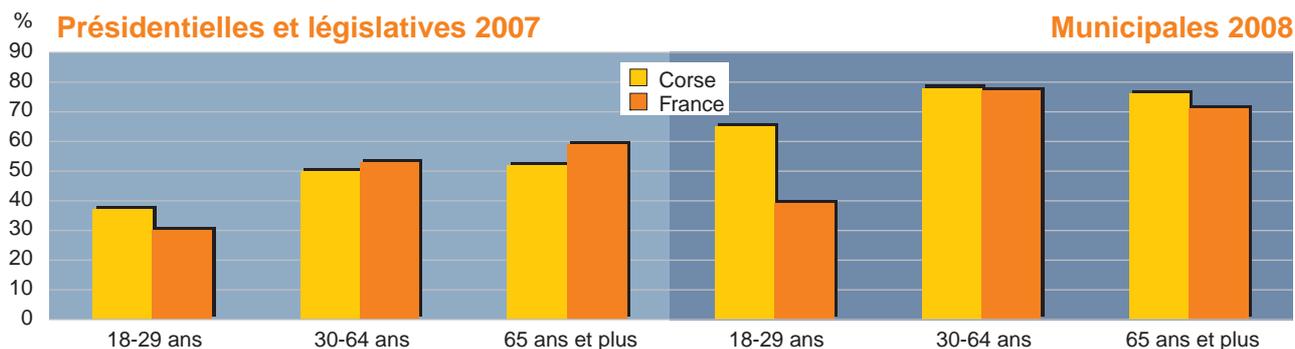
Abstention systématique : électeur n'ayant participé à aucun tour de scrutin.

Participation systématique : électeur ayant participé à chaque tour de scrutin.

Intermittence : électeur ayant voté au moins une fois mais s'étant abstenu à au moins un scrutin.

Deux jeunes Corses sur trois ont voté à tous les tours des municipales

Taux de participation systématique par tranche d'âge, selon l'année électorale



Source : Insee, Enquêtes de participation électorale 2007 et 2008.

Pour en savoir plus

L'enquête participation électorale

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee procède, avec l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et le concours du ministère de l'Intérieur, à un recueil d'informations sur la participation aux grandes consultations électorales. Les données individuelles sur la participation aux scrutins sont relevées par des agents de l'Insee sur les listes d'émargement durant la période légale pendant laquelle elles sont consultables dans les préfectures par tout électeur.

Pour les scrutins de 2007 et 2008, un échantillon anonymisé de près de 40 000 électeurs inscrits dans les communes de France métropolitaine est ainsi étudié. Cet échantillon correspond à des individus dont le comportement de participation a pu être suivi au cours des scrutins de 2007 et 2008. L'échantillon régional s'élève à 1 268 électeurs inscrits dans 225 communes.

Les données sociodémographiques proviennent de l'Échantillon démographique permanent (EDP) contenant des extraits des recensements passés, en l'occurrence ici les données du recensement de 1999.

Quelle que soit la tranche d'âge, le taux de participation a augmenté entre les élections de 2007 et les municipales de 2008. Pour les électeurs de 65 ans et plus, il a progressé de 24 points tandis que pour les 18-29 ans et les 30-64 ans, il a gagné 28 points.

Professions libérales et cadres plus attirés par les urnes

En Corse, quelle que soit l'élection, ce sont les personnes exerçant une profession libérale, les cadres et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires qui ont voté le plus souvent de manière systématique. Les ouvriers ont boudé les scrutins de 2007, leur participation étant nettement inférieure au niveau national. Ils se sont nettement plus mobilisés pour les municipales, dépassant le taux national. De même, les artisans-commerçants et les inactifs ont été beaucoup plus assidus en 2008 que l'année précédente. Lors des municipales de 2008, les ouvriers et les artisans-commerçants ont davantage voté que les employés et les retraités, à l'inverse de 2007. Toutes les catégories socioprofessionnelles ont accentué leur participation systématique entre les élections de 2007 et celle de 2008.

Les femmes moins impliquées que les hommes en 2007

Dans la région, l'écart de participation entre les hommes et les femmes a varié selon les types de scrutin. A l'inverse du plan national, où la participation et l'abstention systématiques sont quasi identiques entre les hommes et les femmes, les électeurs insulaires ont eu un sens civique légèrement supérieur à celui des électrices concernant l'ensemble des élections de 2007 (51 % contre 47 %). De même, les hommes se sont moins souvent abstenus (9 % contre 11 %). En 2002, les femmes étaient pourtant plus mobilisées que les hommes.

Aux élections municipales toutefois, les hommes et les femmes ont enregistré une participation systématique similaire. Ainsi, le vote systématique des électrices a progressé plus nettement que celui des électeurs entre 2007 et 2008 (+ 28 points pour les femmes et + 25 points pour les hommes). Enfin, lors des municipales, les femmes ont davantage voté par intermittence tandis que les hommes ont plus souvent privilégié l'abstention.



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias
B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse